

**COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE
DE GUADELOUPE, MARTINIQUE, GUYANE, DE MAYOTTE ET DE SAINT-PIERRE ET
MIQUELON**

En application du décret n° 2020-377 du 31 mars 2020 modifié par le décret n° 2024-664 du 3 juillet 2024 relatif à l'exercice dans certains territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables.

Faisant suite aux auditions en date du 01 avril 2025, les candidats listés ci-dessous sont admis sur la liste d'aptitude concernant la :

Spécialité NEPHROLOGIE

AVIS FAVORABLE
(classement des candidats par ordre alphabétique)

	NOM	Prénom
1	AFFANOU	Edem Cruz
2	BARRY	Kadiatou Mamadou Bobo
3	GUEI	Monlet Cyr
4	GWO	Anicette
5	KODIO	Atabieme
6	METO TAGHIN Épouse KUATE	Diane
7	OUEDRAOGO	Narcisse Wendnéda
8	VIGAN	Ney-Nicaise
9	YANOGO	Moussa

Cette liste est valable 18 mois.

Gourbeyre, le 09 AVR. 2025

Le Directeur Général

Laurent LEGENDART

